

Compte- rendu de l'AGP du CAPE réunie le 23 janvier 2013 à 15h, dans les locaux du Planning familial

Étaient représentés : AFL, GFEN, Francas, Planning familial, Eclaireurs de France, CEMEA, Fédération française des Clubs UNESCO, Peuple et Culture, ICEM, Ligue de l'Enseignement, Cahiers pédagogiques, FOEVEN, FESPI, Fédération nationale des Cmr.

L'ordre du jour appelait l'examen d'une dizaine de points qui ont été abordés par Bruno Chichignoud, Président, dans l'ordre suivant :

I – le CAPE en régions : consolider nos informations sur ces développements, et les accompagner.

- ⌚ Création d'un CAPE en Picardie le 29 janvier.
- ⌚ Un tableau synthétisant les informations disponibles sur la constitution des CAPE en région a été diffusé. Chacun est invité à le compléter avec les informations complémentaires dont il dispose.

Le développement de CAPE en régions s'accompagne d'un certain nombre de questions de la part de nos correspondants locaux ; Un document d'accompagnement avait été réalisé et diffusé il y a quelques années. Peut-être conviendrait-il de l'actualiser, et après validation de le faire re- circuler.

L'idée générale est de privilégier la constitution de dispositifs informels (plutôt que d'associations déposées), au sein de chaque académie (et non de chaque région)

Au plan local, se pose la question de l'entrée d'associations actives sur leur territoire, mais pas membres du collectif national. (exemples à Grenoble, Nantes, Rouen..)

Ce qui pose la question du maintien d'une identité du CAPE, au risque d'apparaître sectaire. Et qui re- pose la question de l'ouverture du CAPE national à d'autres associations:

Planning familial :

Il faut clarifier pourquoi les gens veulent rejoindre le CAPE, qui a vocation à y participer et pourquoi. A cette fin, revenir sur les conditions de notre fondation (entre associations agréées complémentaires de l'enseignement public)

Bruno Chichignoud :

Il est important de définir une règle du jeu collective, pour éviter la mise en cause d'une association ou d'une autre au plan local

Ligue de l'enseignement :

Le CAPE est identifié comme un réseau d'associations qui ont un rapport particulier à l'école. Il existe 296 associations complémentaires, au sein desquelles le CAPE constitue un territoire un peu privilégié.

Planning familial :

Cela pose la question de la Charte : faut-il la repreciser , dire que le CAPE n'est pas ouvert aux representants de l'Education nationale, ni des syndicats ?

Ligue de l'enseignement :

Ou elaborer un statut de membre associe ? mais selon quels criteres ?

GFEN :

Le CAPE de Lyon, qui s'est trouve confronte a cette question, a opte pour l'ouverture. Il nous faudra trancher lors de l'AG (programmee le 11 juin)

II – Compte-rendu du groupe de travail sur les ESPE reuni dans la matinee ;

Ce groupe comporte 6 organisations (Ligue, AFL, GFEN, CEMEA, CRAP, OCCE, FOEVEN...) Il a deplore une absence de suivi du ministere sur les sujets sur lesquels le CAPE avait ete interpelle, mais a ete destinataire du texte constitutif des ESPE. Il preconise d'avoir une strategie sur les 2 sites pilotes que constituent l'IUFM de Lyon , et celui de Creteil, pour faire valoir la force de proposition du CAPE pour la constitution des ESPE.

Moyen : elaboration d'un 4 pages

- ⌚ Affirmant des elements statutaires : autonomie, gouvernance. ..
- ⌚ Posant des principes pour la formation des enseignants : initiale et continue..
- ⌚ Proposant une architecture pour la formation : alternance, valorisation de l'experience acquise...
- ⌚ Apportant des elements de contenus.

Le principe est celui d'une contribution collective du CAPE, mais les interventions se feront au nom de chaque association membre (sachant qu'il n'y a pas de formateur ni de pedagogie « CAPE »)

GFEN :

A Lyon, on est entrain de construire quelque chose ou les associations ont leur place, et leur independance, mais il reste important d'affirmer l'existence d'un CAPE

Ligue de l'enseignement :

Nous devons nous donner les moyens d'eviter de nous mettre en concurrence sur les appels a projets (ce qui arrive trop regulierement)

Il conviendrait de s'harmoniser dans le cadre du plan academique de formation.

Planning familial :

Demande que des questions transversales comme l'egalite hommes- femmes, fassent l'objet d'un module specifique. Avec un travail prealable a faire sur ses propres representations ;

Bruno Chichignoud :

Rappelle que le CAPE ne fera pas a la place de ses organisations. Mais qu'il encouragera les collaborations entre nous

Planning familial :

Demande quel message politique on entend faire passer en direction des ESPE ?

Bruno Chichignoud :

Suggère que le 4 pages soit illustré de contenus sur lesquels les associations membres peuvent intervenir, en insistant sur la temporalité très rapide dans laquelle nous nous trouvons : Le CAPE de Lyon va avoir à communiquer très vite.

Fédération nationale des CMR:

Quid de la formation des enseignants dans le domaine des enseignements et de l'éducation artistique ? La musique et les arts visuels font partie du socle commun, les professeurs des écoles doivent être formés à la nécessaire dimension collaborative de ces enseignements : faire se croiser dans les ESPE leur formation et celle des Musiciens intervenants dispensée par les CFMI, par exemple, les mettre en immersion dans une classe de découverte musicale, les entraîner au montage de projets avec des artistes...

A Lyon par exemple, il y a un CFMI très actif, qui devrait être associé à l'IUFM pilote.

FOEVEN :

Il y a au CAPE des associations généralistes et d'autres plus spécifiques.

L'urgence, c'est le montage des dossiers d'accréditation (date butoir = 28 février) .

Certains dossiers sont bouclés, d'autres pas. Les académies qui comptent de nombreuses universités ont pris du retard.

- Nous devons contribuer avant cette date

- sur les principes fondateurs : perspective de transformation sociale, vers l'égalité, hommes

-femmes notamment, laïcité, école inclusive...

Fédération des Clubs UNESCO :

Travaille depuis deux ans sur ces sujets, avec une convention passée en Bretagne sur 8 lycées.

Il faut acter quelques chose de fort dans le projet politique du CAPE.

Franças :

Cela concerne la charte politique du CAPE, et doit faire rebond sur les pistes qui nous sont offertes en ce moment.

GFEN :

Fait observer que le mot « égalité » revient 5 fois dans le projet de loi.

Planning familial :

Souhaite qu'on prenne un temps de travail collectif sur ces questions, pour convenir d'une position et d'un langage commun.

Bruno Chichignoud :

Est d'accord, mais rappelle le contexte d'extrême urgence. On ne peut pas mettre 6 mois à s'entendre : un texte martyr va circuler.

III – Stratégie :

Que doit-on privilégier en ce moment pour continuer d'exister ? prendre le temps du débat interne, et ne plus avoir celui de porter le message ?...

IV – Conseil de l'innovation et de la réussite éducative

Cette instance est mise en place par le cabinet de George Pau-Langevin : 40 membres,

présidée par une personnalité.

5 postes titulaires (+ 5 suppléants) reviennent au secteur associatif :

1 pour l'ANARE, 1 pour la FESPI, et 3 pour le CAPE.

Sur la base des candidatures enregistrées, un vote est organisé pour la désignation de 6 représentants.

Sont élus les duos suivants (à charge pour eux de s'entendre sur la répartition titulaire/suppléant) :

- Ligue de l'enseignement - Education et devenir
- CRAP – ICEM
- CEMEA – Francas

- V- Point financier

Exercice 2012 : toutes charges payées, il reste 2000 euros en compte .

Notre financeur historique est l'ESPER (60 000 euros en 2012). Une diversification des financeurs est recherchée, notamment auprès du Ministère de l'Education nationale. Les contacts pris en ce sens permettent d'envisager un soutien de l'ordre de 120 à 150 000 euros en 2013.

Cela permettrait d'envisager une structuration permanente du CAPE, de son site internet..

- VI – questions diverses :

- L'ICEM distribue un document exposant **les priorités du MEN** (livré lors du dialogue de gestion) voir pièce jointe.

- **Un n° spécial du « Nouvel éducateur »** fait le point sur la refondation, avec les paroles du mouvement Freinet, de personnalités, et pourquoi pas du CAPE ? Un certain nombre de texte peuvent en effet être transmis, dont une « tribune » rédigée pour « Le Monde », qui n'a pas été publiée.

- Serons- nous les derniers à soutenir la refondation ? Doit-on s'orienter vers **un communiqué commun avec la FCPE** ? Des échanges « musclés » ont eu lieu à l'ESPER avec les syndicats d'enseignants : faire une tribune pour redonner sens à tout cela ? Le débat porte sur l'actuelle tendance de la presse à fustiger le corporatisme. Il en sort un message essentiel : ne pas gâcher la chance, rester mobilisés sur les ACP, les contenus, ne pas emboîter le pas de la FCPE.

« Quelqu'un » doit écrire une proposition de texte et la faire tourner.

- **Groupe évolution du CAPE** : les dates ne sont pas déterminées ; un doodle est à venir.

- **Le site internet est en fonctionnement**, stabilisé à bas niveau, mais il tourne. Les perspectives financières permettent d'envisager des développements. Ce doit être une boutique pour vendre articles et publications des membres, au bénéfice du CAPE. Une nouvelle réunion doit avoir lieu en février.

Prochaine :AGP le 26 février de 15h à 18h aux Francas

Le projet de tribune sera également joint à l'envoi du compte- rendu